

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1259/SG/FF accordant un conge congé sans solde à un rédacteur du Cadre territorial.

n° 69-1259/SG/FF

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 août 1969

Numéro JO
n° 18 du 10/09/1969

Date du numéro
10 septembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Un congé sans solde pour affaires personnelles, de 30 jours, est accordé, pour compter du 18 août 1969, pour en jouir en Ethiopie, à M. Moussa Louis, rédacteur du Cadre territorial, 2° classe, 4° échelon, en service aux Finances (Ministère des Finances et du Plan).